



Municipalité d'Ormstown

5, rue Gale

Ormstown (Québec) J0S 1K0

www.ormstown.ca

450 829-2625

NOTE DE SERVICE

À : Tous les résidents et résidentes des rues Prince-Albert, Cullen et Oliver

De : Municipalité d'Ormstown

Date : le 5 août 2026

Objet : Avis des travaux n° 2 – Phase préparatoire

Bonjour à tous,

Les travaux préparatoires ont débuté cette semaine afin de permettre le démarrage du chantier. Les interventions réalisées comprennent notamment :

- l'installation de la machinerie et des roulottes de chantier;
- la mise en place de la signalisation;
- la préparation du chemin de détour;
- le branchement des propriétés au réseau d'aqueduc temporaire, prévu le **6 août prochain**.

Raccordement au réseau d'aqueduc temporaire

Certaines propriétés ne possèdent pas de boîte de service (« bonhomme à eau »). Pour ces résidences, des travaux doivent être effectués à l'intérieur de la maison afin d'assurer l'alimentation en eau potable pendant le chantier. Un avis a été distribué vers le 10 juillet dernier, mais plusieurs propriétaires n'ont toujours pas communiqué avec l'entrepreneur pour fixer un rendez-vous. Si vous êtes concerné, veuillez communiquer dès maintenant avec Tiffany Boyer au 514 444-1480. Les travaux sont offerts gratuitement.

IMPORTANT

La conduite principale d'aqueduc sera mise hors service d'**ici la fin de la journée du jeudi 6 août**. Si votre raccordement temporaire n'est pas effectué, **vous n'aurez plus accès à l'eau potable**. Les propriétés concernées sont :

- 1984 et 1985 rue Prince-Albert;
- Tous les résidents de la rue Oliver;
- Toutes les propriétés qui n'ont aucun robinet extérieur.

En cas de problème lié au branchement

En cas de fuite ou tout problème lié au branchement temporaire à l'aqueduc pendant les travaux, composez le 514 216-7026. *Ce numéro d'urgence est réservé exclusivement aux problèmes concernant les branchements temporaires d'eau potable.*

Vidéos et photos avant le début des travaux

Afin de documenter l'état des propriétés avant les travaux, l'entrepreneur réalisera une vidéo de l'environnement immédiat des résidences. Cette démarche permettra de remettre les lieux dans leur état initial à la fin du chantier. Selon la configuration des lieux, il est possible que l'entrepreneur doive accéder à votre cour arrière afin de faire le tour complet du bâtiment.

Bâtiments ancestraux

Les propriétaires de bâtiments ancestraux qui souhaitent faire réaliser des photos ou une vidéo de l'intérieur de leur résidence sont invités à communiquer rapidement avec la Municipalité avant le début des travaux. Un appareil de contrôle des vibrations sera également installé par l'entrepreneur pour les bâtiments ancestraux.

Début des travaux d'excavation

Les travaux d'excavation débuteront ce **lundi 10 août**. Les premières interventions auront lieu à l'intersection des rues Prince-Albert et Barrington.

Stationnement

À compter du début des travaux, les résidents pourraient ne plus avoir accès à leur entrée de cour. Nous vous invitons à prévoir un stationnement à proximité, notamment en vous entraînant entre voisins ou en communiquant avec la Municipalité si vous avez besoin d'aide pour trouver un espace de stationnement.

Détour

Des changements ont eu lieu à la voie de contournement. Le plan de détour sera transmis dès sa réception de l'entrepreneur et communiqué aux résidents dans les meilleurs délais. La signalisation adéquate sera mise en place pour vous guider. Veuillez la respecter.

Nouveaux locataires

Si votre propriété est maintenant occupée par de nouveaux locataires depuis la séance d'information, veuillez nous transmettre leurs coordonnées (téléphone et adresse courriel) afin qu'ils puissent recevoir les communications relatives au chantier.

Recevoir les avis des travaux par courriel

Un premier avis a été transmis cette semaine à tous les propriétaires ayant fourni une adresse courriel. Certaines adresses comportaient toutefois des erreurs et plusieurs formulaires n'ont pas été retournés. Si vous souhaitez recevoir directement les communications par courriel, veuillez envoyer votre adresse courriel à ormstown@ormstown.ca.

Toute l'information concernant le chantier est également disponible en tout temps sur le site Internet de la Municipalité : <http://www.ormstown.ca/services/info-travaux>.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre patience pendant la réalisation de ces importants travaux de mise à niveau des infrastructures municipales.

L'équipe du Service technique